



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

## ATTESTATION DE DEPOT D'UN PROJET – ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJET

**Ce document dûment complété et signé est à déposer sur la plateforme INNOVARC  
au moment du dépôt du projet complet**

**Appel à projets concerné:** PREPS – expérimentation dossier pharmaceutique, année 2013

**Titre du projet :** *à compléter*

**Acronyme :** *à compléter*

**Porteur du projet / investigateur coordonnateur [NOM+Prénom] :**

**Etablissement de santé (ES) ou Groupement de coopération sanitaire (GCS) coordonnateur,  
également gestionnaire des fonds [NOM+ville+FINESS juridique] :**

Le dépôt et le portage d'un projet associent systématiquement un porteur individuel et un ES ou un GCS coordonnateur, dans les conditions générales applicables aux appels à projets de la DGOS. Voir les dispositions de la circulaire n°DGOS/PF4/2013/105 du 18 mars 2013 relative aux appels à projets de la DGOS. Les porteurs de projet s'engagent à respecter les conditions définies par la circulaire susvisée pour le portage et la réalisation du projet si celui-ci est retenu au financement par la DGOS.

**Date, NOM, Prénom, signature et cachet :** *obligatoires*

Porteur de projet / Investigateur coordonnateur

Responsable légal de l'ES  
ou du GCS coordonnateur

Responsable de structure interne du porteur  
(obligatoire même si identique au porteur de projet)

Responsable légal de l'ES  
ou du GCS de rattachement du  
porteur de projet si différent de l'ES  
ou du GCS coordonnateur